

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 22 MARS 2022

19 h AU BUREAU DU SISAM

Présents :

Membres titulaires

SCIEZ : Fatima BOURGEOIS, Nathalie MAZARS

ANTHY-SUR-LEMAN : Isabelle ASNI-DUCHÊNE, Mélanie AYISSI,

MARGENCEL : Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN,

Membres suppléants :

SCIEZ : Franck HOUVER, Taline DUPUPET suppléante Dominique MAURE

ANTHY-SUR-LEMAN : Vanessa MESSAMER suppléante de Jennifer JACQUIER

MARGENCEL : Alexandra DURAND suppléante de Kathy CHATELAIN, Amélie VIOLLET

Membres excusés :

SCIEZ : Dominique MAURE, Cyril DEMOLIS

ANTHY-SUR-LEMAN : Jennifer JACQUIER, Céline PRUD'HOMME, Florian BOURDIN

MARGENCEL : Kathy CHATELAIN, Valérie GAILLARD

Madame Fatima BOURGEOIS, Présidente du SISAM ouvre la séance à 19h.

Arrivée d'Isabelle ASNI-DUCHÊNE, de Taline DUPUPET et de Nathalie MAZARS à 19h20.

Arrivée de Mélanie AYISSI à 20h10.

Ordre du jour :

1. Nomination d'un secrétaire de séance,
2. Approbation du compte rendu du 1^{er} février 2022,
3. Remboursement du trop-perçu Léo LAGRANGE,
4. Régularisation des subventions 2021 de l'ABCJ
5. Régularisation des subventions 2021 au FCS,
6. Compte de gestion 2021,
7. Compte administratif 2021,
8. Affectation du résultat de fonctionnement 2021,
9. Approbation du budget primitif 2022,
10. Montants et échéancier des versements des communes
11. Tarif des accueil rentrée 2022,
12. Questions diverses

1. Nomination d'un secrétaire de séance,

Fatima BOURGEOIS procédera à la nomination d'un secrétaire de séance, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dominique JORDAN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

2. Approbation du compte rendu du 1er février 2022,

Fatima BOURGEOIS donne lecture du compte rendu du 1^{er} février 2022, Compte rendu approuvé à l'unanimité.

3. Remboursement du trop perçu Léo LAGRANGE,

Exposé

Concernant la délégation de service public signée avec le SISAM pour la gestion de la crèche « Les Coccinelles » avec l'association Léo Lagrange portant sur les exercices 2021-2025, Fatima BOURGEOIS rappelle que lors du Conseil Syndical du 1^{er} février 2022, le versement au SISAM des 164 832 euros de trop-perçu par l'association Léo LAGRANGE a été approuvé. Un avenant à la DSP a été rédigé afin d'intégrer ce montant. Il apparaît à ce jour qu'en intégrant la subvention CTG 2021, le SISAM a versé un excédent de participation sur l'exercice 2021, une régularisation est donc à effectuer. La Présidente demande aux membres du Conseil Syndical de bien vouloir approuver le remboursement du trop perçu de l'association Léo LAGRANGE pour un montant de 4 974 euros.

Échéancier versement DSP hors CTG Crèche Les Coccinelles Léo Lagrange Exercice 2021		
Période	versements prévus	versements effectués
1er versement Janvier mars	79 928 €	79 928 €
2ème versement Avril juin	79 928 €	79 928 €
3ème versement Juillet aout	79 928 €	0,00 €
4ème versement Septembre décembre	39 964 €	0,00 €
Solde à réception des bilans (1/8 de la subvention)	39 964 €	0,00 €
total	319 712 €	159 856 €

Échéancier versement DSP intégrant la subvention CTG de 164830 € Estimation suite avenant 319 712 € - 164 830 € = 154 882 € Crèche Les Coccinelles Léo Lagrange Exercice 2021			
Période	versements prévus	versements effectués	différence
1er versement Janvier mars	38 721 €	79 928 €	-41 207 €
2ème versement Avril juin	38 721 €	79 928 €	-41 207 €
3ème versement Juillet aout	38 721 €	0,00 €	0,00 €
4ème versement Septembre décembre	19 360 €	0,00 €	0,00 €
Solde à réception des bilans (1/8 de la subvention)	19 359 €	0,00 €	0,00 €
total	154 882 €	159 856 €	-4 974 €

Décision

Après débat et vote, les élus du SISAM approuvent le remboursement du trop-perçu de l'association Léo LAGRANGE pour un montant de 4 974 euros au SISAM.

4. Régularisation des subventions 2021 à l'ABCJ

Exposé

Fatima BOURGEOIS fait part aux élus d'une régularisation à effectuer pour l'ABCJ. La Convention d'Objectifs et de Moyens qui lie le SISAM à l'Association Bas Chablais Jeunes pour l'année 2021 prévoit, au titre du quatrième versement du mois d'octobre, une subvention de 71 867 euros. La subvention versée est de 17 696 euros, le solde à régulariser est de 54 171 euros. La Présidente demande l'approbation de cette régularisation.

Décision

Après débats et vote, les élus du SISAM approuvent cette régularisation de 54 171 euros au profit de l'ABCJ et autorisent la Présidente à verser cette somme à l'ABCJ et à signer tous les documents y afférant.

5. Régularisation des subventions 2021 au Foyer Culturel de Sciez

Exposé

Fatima BOURGEOIS fait part aux élus d'une régularisation à effectuer pour le Foyer Culturel de Sciez. La Convention d'Objectifs et de Moyens qui lie le SISAM au Foyer Culturel de Sciez pour l'année 2021 prévoit, au titre du quatrième versement du mois d'octobre, une subvention de 35 715 euros. La subvention versée est de 23 272 euros, le solde à régulariser est de 12 443 euros. La Présidente demande l'approbation de cette régularisation.

Décision

Après débats et vote, les élus du SISAM approuvent cette régularisation de 12 443 euros au profit du Foyer Culturel de SCIEZ, en autorisent le versement et autorisent la Présidente à signer tous les documents y afférant.

6. Compte de gestion 2021

Exposé

Fatima BOURGEOIS présente le compte de gestion 2021 qui est le compte de résultats du Comptable public. Le Comptable public doit le transmettre à l'ordonnateur, au plus tard, avant le 30 mai de l'année N+ 1. Il établit un compte de gestion par budget voté. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il fait apparaître les opérations, recettes et dépenses, réalisées durant l'exercice, les opérations de trésorerie, les créances et dettes, le patrimoine, un bilan d'entrée avec la situation financière en début d'exercice et un bilan de sortie avec la situation financière en fin d'exercice. La Présidente demande l'avis des élus.

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	272 452,49		134 958,20		407 410,69
Fonctionnement	123 155,42	123 155,42	624 138,82		624 138,82
TOTAL I	395 607,91	123 155,42	759 097,02		1 031 549,51
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	395 607,91	123 155,42	759 097,02		1 031 549,51

Décision

Après débats et votes, les membres du conseil syndical déclarent à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de leur part.

7. Compte administratif 2021,**Exposé**

Fatima BOURGEOIS présente le compte administratif 2021 et quitte l'assemblée après l'étude du compte administratif 2021 afin de permettre aux membres du Conseil Syndical d'étudier le compte administratif.

Compte administratif 2021 détaillé par chapitre - Section d'investissement :

Dépenses		BP 2021	CA 2021
16	Capital des emprunts	99 063,42 €	99 063,42 €
20	Immo. Incorp. Frais d'études	10 000,00 €	2 404,80 €
21	Immo. Corp achat terrain matériel	80 000,00 €	6 528,50 €
23	immo en cours construction installation	668 404,58 €	0,00 €
001	Déficit d'investissement reporté		
Total dépenses d'investissement		857 468,00 €	107 996,72 €

Recettes		BP 2021	CA 2021
001	Solde d'exécution reporté	272 452,49 €	272 452,49 €
10	FCTVA, dotation et fonds divers	152 989,59 €	152 991,42 €
040	Opération d'ordre entre section	9 963,50 €	9 963,50 €
021	virement de la section de fonctionnement	342 062,42 €	0,00 €
13	Subvention	80 000,00 €	80 000,00 €
Total recettes d'investissement		857 468,00 €	515 407,41 €

Résultat d'investissement de l'exercice		407 410,69 €
Résultat reporté N-1		0
Résultat 2021		407 410,69 €

Compte administratif 2021 détaillé par chapitre - Section de fonctionnement :

Dépenses		BP 2021	CA 2021
11	Charges à caractère général	285 402,00 €	215 756,14 €
12	Charges de personnel	83 000,00 €	48 226,54 €
65	Autres charges gestion courante	595 152,24 €	401 086,74 €
66	Charges financières	28 239,84 €	28 239,84 €
023	Virement à la section investissement	342 062,42 €	0,00 €
042	Opération d'ordre entre section	9 963,50 €	9 963,50 €
Total dépenses de fonctionnement		1 343 820,00 €	703 272,76 €

Recettes		BP 2021	CA 2021
74	Dotations et participations	1 020 500,00 €	1 016 642,60 €
75	Autres produits de gestion courante	25 250,00 €	25 340,89 €
77	Produits exceptionnels	298 070,00 €	285 428,09 €
002	Excédents antérieurs reportés	0,00 €	0,00 €
Total recettes de fonctionnement		1 343 820,00 €	1 327 411,58 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice	624 138,82 €
Résultat reporté N-1	0
Résultat 2021	624 138,82 €

Résultat global 2021	1 031 549,51 €
----------------------	----------------

Compte administratif 2021 détaillé par compte - Section de fonctionnement :

Fonctionnement - dépenses	1 316 820,00 €	703 272,13 €
011 - Charges à caractère général	285 402,00 €	215 756,01 €
60228 - Autres fournitures consommables	0,00 €	0,00 €
60623 - Alimentation	1 500,00 €	951,78 €
60628 - Autres fournitures non stockées	0,00 €	360,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	50,00 €	
60632 - Fournitures de petits équipements	1 500,00 €	1 244,02 €
6064 - Fournitures administratives	1 000,00 €	1 015,56 €
611- Prestation de service - DSP crèche Léo Lagrange + ABCJ + 4974€	154 882,00 €	181 670,00 €
611- Prestation de service - DSP avenant ABCJ Covid	21 814,00 €	0,00 €
6135- location mobilières (logiciel communication)	1 032,00 €	0,00 €
61522 - Bâtiments (vidéo surveillance)	2 000,00 €	1 318,68 €
6156 - Maintenance (paysagiste crèche 2020) / skate-park	7 000,00 €	5 511,14 €
616 - Primes d'assurances	1 000,00 €	993,27 €
6184 - Versements à des organismes de formation	1 500,00 €	
6188 - Autres	2 000,00 €	1 942,99 €
6226 - Honoraires	40 000,00 €	450,00 €
6228 - Divers	0,00 €	0,00 €
6231 - Annonces et insertions	1 000,00 €	540,00 €
6232 - Fêtes et cérémonies	5 000,00 €	4 604,69 €
6236 - Catalogues et imprimés	3 500,00 €	3 822,12 €
6251 - Voyages et citoyenneté	34 774,00 €	7 403,30 €
6256 - Frais de mission du personnel sisam	400,00 €	480,82 €
6261 - Frais d'affranchissement	500,00 €	64,80 €
6262 - Frais de télécommunications	1 500,00 €	1 267,17 €
6281 - Adhésion association des maires + CNAS	2 800,00 €	1 670,67 €
62878 - Autres organismes - gestion des paies CDG	600,00 €	432,00 €
63512 - Taxe foncière	50,00 €	13,00 €
012 - charges de personnel et frais assimilés	83000	48 226,54 €
6332 - Cotisations versées au FNAL	0,00 €	37,83 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centre de gestion	0,00 €	660,23 €
6338 - Autres impôts sur rémunérations	0,00 €	
64131 - Personnel non titulaire - rémunération		22 729,09 €
6418 + 64 - poste de coordinateur + agent administrative (2021)	83 000,00 €	0,00 €
64138 - Autres indemnités	0,00 €	11 654,38 €
6451 - Cotisations URSSAF	0,00 €	11 777,83 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	0,00 €	1 367,18 €
65 - autres charges de gestion courante	568 152,24 €	401 086,74 €
6531 - indemnités des élus	19 000,00 €	18 192,96 €
6532 - Frais de mission des élus	1 000,00 €	
6533 - Cotisations de retraite des élus	1 000,00 €	764,16 €
6574 - Subventions		382 129,00 €
Subventions ABCJ	355 585,00 €	
Subventions non versées en 2021		
Subvention FCS	186 414,00 €	
Participation BAFA BAFD (versée à l'ABCJ)	3 153,00 €	
Participation séjour FOL74	2 000,00 €	
65888 - Autres	0,24 €	0,62 €
66 - charges financières	28239,84	28 239,84 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	29 130,70 €	29 130,70 €
66112 - Rattachement des ICNE	7 631,70 €	-890,86 €
661122 - Montant des ICNE de l'exercice	-8 522,56 €	
023 - virement à la section d'investissement	342 062,42 €	
042 - amortissement	9 963,50 €	9 963,00 €

	BP 2021	CA 2021
Fonctionnement - recettes	1 343 820,00 €	1 327 411,58 €
002 résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	
002 résultat de fonctionnement reporté		
74 - dotations subventions et participation	1 020 500,00 €	1 016 642,60 €
744- FCTVA	0,00 €	462,00 €
74748 - Dotation des autres groupements		
Commune de Sciez	463 470,00 €	463 470,00 €
Commune d'Anthy-sur-Léman	288 666,00 €	288 666,00 €
Commune de Margencel	188 864,00 €	188 864,00 €
Commune d'Excenevex	10 000,00 €	10 167,94 €
Commune d'Yvoire	5 000,00 €	8 141,26 €
SIVU Excenevex Yvoire	7 500,00 €	5 040,87 €
CAF CEJ	57 000,00 €	51 830,53 €
75 - Autres produits gestion courante	25 250,00 €	25 340,89 €
7588 - Autre produits de gestion	0,00 €	90,89 €
752 - Redevance bâtiment crèche	25 250,00 €	25 250,00 €
77 - Produits exceptionnels	298 070,00 €	285 428,09 €
7713 - Recette Paris	13 257,00 €	0,00 €
773 - Restitution association Leo Lagrange	284 813,00 €	285 428,09 €

Compte administratif 2021 détaillé par compte - Section d'investissement :

	BP 2021	CA 2021
Investissement - dépenses	857 468,00 €	107 996,72 €
16 emprunts et dettes assimilées	99 063,42 €	99 063,42 €
1641 - Emprunts en euros	99 063,42 €	99 063,42 €
20 - immobilisations incorporelles	10 000,00 €	2 404,80 €
2051 - Concessions et droits similaires	10 000,00 €	2 404,80 €
21 Immobilisations corporelles	80 000,00 €	6 528,50 €
2121 - Plantation d'arbres et d'arbustes	10 000,00 €	
2128 - Agencement de terrain	40 000,00 €	2 100,35 €
2138 - Autres constructions	0,00 €	
21318 - Autres bâtiments publics	15 000,00 €	
2158 - Autres installations, matériel, outillage	5 000,00 €	1 876,67 €
2183 - Informatique	2 000,00 €	633,40 €
2184 - Mobilier	3 000,00 €	
2188- Autres	5 000,00 €	1 918,08 €
23 - immobilisations en cours	668 404,58 €	0,00 €

	BP 2021	CA 2021
Investissement - recettes	857 468,00 €	242 954,92 €
001 Solde d'exécution reporté	272 452,49 €	
10 dotations, fonds divers et réserves	152 989,59 €	152 991,42 €
1068 -Excédents de fonctionnement capitalisés	123 155,42 €	123 155,42 €
10222 - FCTVA	29 834,17 €	29 836,00 €
13 subventions d'investissement	80 000,00 €	80 000,00 €
1323 - Département	80 000,00 €	80 000,00 €
1326 - Région	0,00 €	0,00 €
021 virement de la section de fonctionnement	342 062,42 €	
040 opération d'ordre de transfert	9 963,50 €	9 963,50 €

Décision

Après débats et votes, les membres du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité le compte administratif 2021.

Retour de Fatima BOURGEOIS.

8. Affectation du résultat de fonctionnement 2021,

Exposé

La Présidente après avoir constaté la concordance des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion 2021 du comptable assignataire, considérant les résultats de clôture 2021 et les restes à réaliser 2021, propose de délibérer sur l'affectation des 624 138.82 euros d'excédent de fonctionnement 2021.

Décision

Les membres du Conseil Syndical, à l'unanimité, décident d'affecter les 624 138.82 euros sur la ligne « report de fonctionnement » du budget 2022 à la section de fonctionnement et autorisent la Présidente à faire les démarches nécessaires.

9. Approbation du Budget Primitif 2022,

Exposé :

Suite au débat d'orientations budgétaires du 1er février 2022, la Présidente présente et soumet à approbation du Conseil Syndical, le projet de budget primitif 2022, résumé comme suit :

	BP 2021	BP2022
Fonctionnement	1 316 820,00 €	1 640 038,82
011 - Charges à caractère général	285 402,00 €	307 043,58 €
60228 - Autres fournitures consommables	0,00 €	€
60623 - Alimentation	1 500,00 €	1 500,00 €
60628 - Autres fournitures non stockées	0,00 €	500,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	50,00 €	150,00 €
60632 - Fournitures de petits équipements	1 500,00 €	1 500,00 €
6064 - Fournitures administratives	1 000,00 €	2 500,00 €
611- Prestation de service - DSP crèche Léo Lagrange + ABCJ + 4974€	154 882,00 €	165 000,00 €
611- Prestation de service - DSP avenant ABCJ Covid	21 814,00 €	€
6135- Location mobilières (logiciel communication)	1 032,00 €	€
61522 - Bâtiments (vidéo surveillance)	2 000,00 €	2 000,00 €
6156 - Maintenance (paysagiste crèche 2020) / skate-park	7 000,00 €	7 000,00 €
616 - Primes d'assurances	1 000,00 €	1 000,00 €
6184 - Versements à des organismes de formation	1 500,00 €	1 500,00 €
6188 - Autres	2 000,00 €	3 000,00 €
6226 - Honoraires	40 000,00 €	65 000,00 €
6228 - Divers	0,00 €	1 000,00 €
6231 - Annonces et insertions	1 000,00 €	1 643,58 €
6232 - Fêtes et cérémonies	5 000,00 €	10 000,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	3 500,00 €	4 500,00 €
6251 - Voyages et citoyenneté	34 774,00 €	32 000,00 €
6256 - Frais de mission personnel sisam	400,00 €	500,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	500,00 €	500,00 €
6262 - Frais de télécommunications	1 500,00 €	2 000,00 €
6281 - Adhésion association des maires + CNAS	2 800,00 €	3 500,00 €
62878- Autres organismes - gestion des paies CDG	600,00 €	700,00 €
63512 - Taxe foncière	50,00 €	50,00 €
012 - charges de personnel et frais assimilés	83000	141 600,00 €
6332 - Cotisation versées au FNAL	0,00 €	200,00 €
6336 - Cotisation CNFPT et Centre de gestion	0,00 €	900,00 €
6338 - Autres impôts sur rémunération	0,00 €	€
64131 - Personnel non titulaire - rémunérations		25 000,00 €
6418 + 64 - poste de coordinateur + secrétaire (2021)	83 000,00 €	85 000,00 €
64138 - Autres indemnités	0,00 €	14 000,00 €
6451 - Cotisations URSSAF	0,00 €	14 000,00 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	0,00 €	2 500,00 €
65 - autres charges de gestion courante	568 152,24 €	657 020,00 €
6531 - Indemnités des élus	19 000,00 €	19 000,00 €
6532 - Frais de mission des élus	1 000,00 €	2 000,00 €
6533 - Cotisations de retraite des élus	1 000,00 €	5 000,00 €
6574 - Subventions		630 920,00 €
Subvention ABCJ	355 585,00 €	365 450,00 €
Subventions non versées en 2021		62 000,00 €
Subvention FCS	186 414,00 €	197 970,00 €
Participation BAFA BAFA (versée à l'ABCJ)	3 153,00 €	3 500,00 €
Participation séjours FOL74	2 000,00 €	2 000,00 €
65888 - Autres	0,24 €	100,00 €
66 - charges financières	28239,84	24 812,88 €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	29 130,70 €	25 733,02 €
66112 - Rattachement des ICNE	7 631,70 €	6 712,56 €
661122 - Montant des ICNE de l'exercice	-8 522,56 €	-7 632,70 €
023 - virement à la section d'investissement	342 062,42 €	504 790,47 €
042 - amortissement	9 963,50 €	4 771,89 €

	BP 2021	BP 2022
Fonctionnement - recettes	1 343 820,00 €	1 640 038,82 €
002 résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	624 138,82 €
002 résultat de fonctionnement reporté		624 138,82 €
74 - dotations subventions et participation	1 020 500,00 €	820 500,00 €
744- FCTVA	0,00 €	0 €
74748 - Dotation des autres groupements		
Commune de Sciez	463 470,00 €	367 470,00 €
Commune d'Anthy sur Léman	288 666,00 €	224 666,00 €
Commune de Margencel	188 864,00 €	148 864,00 €
Commune d'Excenevex	10 000,00 €	10 000,00 €
Commune d'Yvoire	5 000,00 €	5 000,00 €
SIVU Excenevex Yvoire	7 500,00 €	7 500,00 €
CAF CEJ	57 000,00 €	57 000,00 €
75 - Autres produits gestion courante	25 250,00 €	25 400,00 €
7588 - Autres produits de gestion	0,00 €	150,00 €
752 - Redevance bâtiment crèche	25 250,00 €	25 250,00 €
77 - Produits exceptionnels	298 070,00 €	170 000,00 €
7713 - Recette Paris	13 257,00 €	0 €
773 - Restitution association Leo Lagrange	284 813,00 €	170 000,00 €

	BP 2021	BP 2022
Investissement - dépenses	857 468,00 €	953 913,05 €
16 - emprunts et dettes assimilées	99 063,42 €	102 500,00 €
1641 - Emprunts en euros	99 063,42 €	102 500,00 €
20 - immobilisations incorporelles	10 000,00 €	15 000,00 €
2051 - Concessions et droits similaires	10 000,00 €	15 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	80 000,00 €	273 000,00 €
2121 - Plantation d'arbres et d'arbustes	10 000,00 €	10 000,00 €
2128 - Agencement de terrain	40 000,00 €	150 000,00 €
2138 - Autres constructions	0,00 €	20 000,00 €
21318 - Autres bâtiments publics	15 000,00 €	15 000,00 €
2158 - Autres installations, matériel, outillage	5 000,00 €	60 000,00 €
2183 - Informatique	2 000,00 €	10 000,00 €
2184 - Mobilier	3 000,00 €	3 000,00 €
2188- Autres	5 000,00 €	5 000,00 €
23 - immobilisations en cours	668 404,58 €	563 413,05 €
2313 - constructions		513054,69
2313 Restes à réaliser		50 358,36 €
	BP 2021	BP 2022
Investissement - recettes	857 468,00 €	953 913,05 €
001 Solde d'exécution reporté	272 452,49 €	407 410,69 €
10 dotations, fonds divers et réserves	152 989,59 €	34 000,00 €
1068 excédents de fonctionnement capitalisés	123 155,42 €	0,00 €
10222 - FCTVA	29 834,17 €	34 000,00 €
13 subventions d'investissement	80 000,00 €	2 940,00 €
1323 Départements	80 000,00 €	2 940,00 €
1326 Région	0,00 €	- €
021 virement de la section de fonctionnement	342 062,42 €	504 790,47 €
040 opération d'ordre de transfert	9 963,50 €	4 771,89 €

Décision :

Après débat et vote, les membres du Conseil Syndical approuvent à l'unanimité le budget primitif pour l'exercice 2022.

10. Montants et échéancier 2022 des versements des communes,

Exposé

Fatima BOURGEOIS présente les montants et l'échéancier des versements des communes aux SISAM et demande aux élus de bien vouloir l'approuver.

APPELS DE FONDS					
	Avril	Juin	Aout	Septembre	TOTAL des appels
Sciez	91 867,5 €	91 867,5 €	91 867,5 €	91 867,5 €	367 470 €
Anthy	56 166,5 €	56 166,5 €	56 166,5 €	56 166,5 €	224 666 €
Margencel	37 216 €	37 216 €	37 216 €	37 216 €	148 864 €
TOTAL	185 250 €	185 250 €	185 250 €	185 250 €	741 000 €

Décision

Les élus du Conseil Syndical approuvent les montants et l'échéancier des appels de fonds aux communes pour l'exercice 2022.

11. Tarifs des accueils pour la rentrée 2022

Exposé

Vu la délibération prise le 19 mars 2018 pour l'application d'une augmentation de 2% de la tarification des accueils. Isabelle ASNI-DUCHENE, Vice-Présidente à l'animation propose d'appliquer cette augmentation à la rentrée 2022. La Présidente demande aux élus de bien vouloir approuver ces tarifs.

TARIFS SISAM DES ACCUEILS POUR LA RENTREE 2022

Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole « ALAE »			
Tranches	QF	Tarif 2020 pour une heure d'accueil.	TARIFS RENTREE 2022 pour 1 h d'accueil.
T1	0 à 400 €	1,66	1.69
T2	400 à 620 €	2,08	2.12
T3	621 à 800 €	2,50	2.55
T4	801 à 1 200 €	2,82	2.88
T5	1 201 à 1 600 €	3,40	3.47
T6	1 601 à 1 800 €	3,70	3.77
T7	Plus de 1 800 €	4,02	4.10

Accueil « mercredi » demi-journée			
Tranches	QF	Tarif 2021 demi-journée	TARIFS RENTREE 2022 demi-journée
T1	0 à 400 €	10.75	11
T2	400 à 620 €	11.39	11.62
T3	621 à 800 €	12	12.24
T4	801 à 1 200 €	12	12.24
T5	1 201 à 1 600 €	13.56	13.83
T6	1 601 à 1 800 €	14.51	14.80
T7	Plus de 1 800 €	16.7	17.03
Ext		28	28.56

Accueil « mercredi »			
Tranches	QF	Tarif 2021 pour un mercredi	TARIFS RENTREE 2022 pour un mercredi
T1	0 à 400 €	14.03	14.31
T2	400 à 620 €	15.10	15.40
T3	621 à 800 €	16.12	16.44
T4	801 à 1 200 €	16.12	16.44
T5	1 201 à 1 600 €	18.72	19.09
T6	1 601 à 1 800 €	20.30	20.71
T7	Plus de 1 800 €	22.90	23.36
Ext		44	44.88

Accueil "vacances"			
Tranches	QF	Tarif 2021 pour une journée d'ALSH vacances	TARIFS RENTREE 2022 pour une journée d'ALSH vacances
T1	0 à 400 €	14.03	14.31
T2	400 à 620 €	15.10	15.40
T3	621 à 800 €	16.12	16.44
T4	801 à 1 200 €	16.12	16.44
T5	1 201 à 1 600 €	18.72	19.09
T6	1 601 à 1 800 €	20.30	20.71
T7	Plus de 1 800 €	22.90	23.36
Ext		44	44.88

Décision

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical approuvent les montants des tarifs des accueils à appliquer à la rentrée 2022.

12. Questions diverses

- **Commission animation**

Isabelle ASNI-DUCHENE, vice-présidente à l'animation propose de faire un point sur les différents temps de réunions et de commissions à venir pour s'assurer de la présence des élus concernés à ces temps d'échange et de construction.

- **Courrier AMF**

Fatima BOURGEOIS, Présidente du SISAM fait part des échanges entre l'association des maires et les élus du SISAM concernant la petite enfance et les problématiques rencontrées sur le territoire.

- **Echanges communes extérieures**

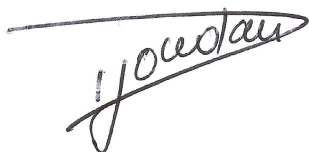
Fatima BOURGEOIS, Présidente du SISAM indique avoir fait une présentation du SISAM et des actions menées à l'occasion du conseil municipal de la commune d'Yvoire suite à la demande du maire de la Commune.

- **Remerciements**

Fatima BOURGEOIS, Présidente du SISAM souhaite vivement remercier les communes d'Anthy-sur-Léman et de Sciez pour leur soutien pendant cette période budgétaire en permettant à Stéphanie TITE, responsable des finances et des politiques contractuelles et Johan IMBERT, directeur général des services d'intervenir auprès de la directrice du SISAM.

PROCES-VERBAL DE SEANCE DRESSE LE 22 MARS 2022 PAR LE SECRETAIRE ELU PAR SES PAIRS PRESENTS EN L'ASSEMBLEE DU 22 MARS 2022

La secrétaire de séance
Dominique JORDAN



La présidente
FATIMA BOURGEOIS



Vu pour être affiché le 25 mars 2022 conformément aux prescriptions de l'article L221.25 du Code Général des Collectivités territoriales